

## REUNION DE CONSEIL DU 10 JANVIER 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 10 janvier 2014 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Bernadette BUISSON, Maire.

Tous les membres étaient présents, sauf Mr VACHON, excusé, et Mr DUMONT.

Secrétaires de Séance : MM. PACAUD et ZAMBELLI.

Le P.V. de la dernière séance est adopté.

### Bilan des Travaux et acquisitions :

Tous les travaux prévus à l'école et au cimetière ont été réalisés (retrait de 15 tombes, canalisations faites, peintures, grillages de la cour d'école du haut).

Des travaux, Route des Bois (déjà payés) et à Roussy, restent à faire, ainsi que la signalétique du Bourg, l'empierrement vers l'Agorespace et des chemins.

### Bilan financier :

Une approche presque définitive des dépenses et recettes réalisées, au cours de l'Exercice 2013, est présentée, en attendant les toutes dernières opérations financières et le compte de gestion.

Elle fait apparaître les données suivantes :

#### Commune :

Dépenses de Fonctionnement :	176 284,60 €
Recettes de Fonctionnement :	201 738,47 €
Dépenses d'Investissement :	39 291,08 €
Recettes d'Investissement :	60 128,76 €
Excédent (Fonct.) de 2012 reporté	30 864,82 €
Déficit (Invest.) de 2012 reporté	43 930,38 €
Résultat de clôture 2013	33 225,99 €

#### Assainissement :

Dépenses de Fonctionnement	1 369,14 €
Recettes de Fonctionnement	1 744,60 €
Dépenses d'Investissement	179,31 €
Recettes d'Investissement	199,34 €
Excédent Fonct. de 2012 reporté	2 781,61 €
Déficit d'Inv. de 2012 reporté	1 267,45 €
Résultat de clôture 2013	4 444,55 €

### Elections Municipales :

Elles se dérouleront entre 8 h et 18 h.

Toute personne souhaitant être candidate, doit s'inscrire en Sous-Préfecture entre le 6 février et le 6 mars. Seules les voix données à des candidats inscrits, auront une valeur ; les autres seront considérées comme nulles.

Les électeurs devront se présenter au Bureau de Vote avec leur Carte d'Identité et leur carte électorale.

Les bureaux de vote seront répartis selon les tranches horaires suivantes les 23 et 30 mars :  
08 h à 10 h ; 10 h à 12 h ; 12 h à 14 h ; 14 h à 16 h ; 16 h à 18 h.

### Convention ERDF :

Huit Conseillers donnent un avis favorable (une voix contre) à la signature de la convention pour le prélèvement automatique des factures d'ERDF. En cas de réclamation, une démarche devra sans doute être faite auprès des services d'ERDF, pour demander un remboursement rapide ou un avoir sur la facture suivante. Les Services compétentes seront interrogés sur cette question.

### Réflexion sur les travaux et acquisitions nécessaires en 2014 :

- Un devis d'Equip' Bureau a été présenté en vue de remplacer le copieur de l'école, son contrat de maintenance étant échu, mais le Conseil ne souhaite pas prendre de décision immédiate, attendant de voir divers prix de copieur neuf ;
- Le moteur de la mini-station de la cantine est en panne ; l'assureur des biens communaux sera contacté pour une éventuelle indemnisation ;
- Le Conseil étudie la possibilité d'acheter un lave-linge, à un prix raisonnable, pour l'école ;
- L'école présente des besoins en informatique ;
- Le Conseil devra envisager des panneaux signalétiques avec des numéros de rues, dans les années à venir ;
- Un dossier DETR en 2 tranches, pourrait être programmé, avant et après les élections ;
- Des peintures sont à faire, place de l'église ;
- Un projet serait à déterminer pour la station d'épuration d'Orcilly ;
- Les chemins de Mesny, Saulnières, du Garroteux... seraient à refaire ;
- D'autres travaux sont à réaliser : couverture et zinguerie à l'école, côté cour, plancher de l'église, local des archives, murs soutènement rue basse.

### Questions diverses :

- Une demande a été faite par Mme LORIOT, pour un stage à réaliser par Déborah, jeune fille résidant chez elle, à l'école, au terme de sa formation professionnelle ;
- La réunion d'installation de la Communauté des 25 communes du Charolais a eu lieu le 23 décembre 2013 ;
- Un apéritif dînatoire est organisé le 31 janvier pour remercier le personnel communal, les membres du CCAS et du Conseil), à partir de 18 h 30 à la Salle des Associations ;
- Des arbustes, situés dans le Bas d'Orcilly et appartenant à des propriétaires suisses,
- sont à élaguer.

La prochaine réunion de Conseil est fixée au 14 mars à 20 h 30.

La séance est levée à 23 h 35.